|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | **RTD-G-1** |
| Numéro de poste Sysper: | 318021 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Paolo Pasimeni  [RTD-CHIEF-ECONOMIST@ec.europa.eu](mailto:RTD-CHIEF-ECONOMIST@ec.europa.eu)  4ème trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: IMF, ECB, OECD, UN, WB. | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-11-2025 |

**Présentation de l’entité (qui nous sommes)**

Unité RTD.G.1 – Service commun de stratégie R&I et prospective – l’équipe de l’économiste en chef de la DG R&I est composée de 18 collègues enthousiastes et motivés, qui apprécient travailler ensemble. Nous contribuons à l’élaboration de politiques de recherche et d’innovation (R&I) transformatrices et fondées sur des données probantes, afin de renforcer la prospérité et le bien-être en Europe. Nous produisons des analyses ciblées et des éléments factuels sur la contribution de la R&I aux politiques de la Commission, afin de limiter les arbitrages entre objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Nous concentrons notre action sur les investissements en R&I ainsi que sur les réformes et la réglementation dans ce domaine. Nous dirigeons également le processus de prospective (foresight) pour la politique de R&I et coordonnons les activités de prospective dans le cadre du programme-cadre. Nous agissons en tant que service économique de la DG R&I et du Centre commun de conception de la politique. À ce titre, nous collaborons étroitement avec divers partenaires : États membres, centres de recherche, entreprises, ainsi que d’autres organisations internationales.

**Présentation du poste (ce que nous proposons)**

Nous recherchons un(e) collègue motivé(e), doté(e) d’un esprit d’équipe, d’une attitude positive, ainsi que de compétences organisationnelles et relationnelles.  
Sous la supervision d’un agent AD, l’expert(e) national(e) détaché(e) contribuera à l’ensemble des activités de l’Unité. Cela implique :

* 1. Contribuer à l’évaluation des technologies émergentes au moyen d’analyses quantitatives et qualitatives ;
  2. Contribuer à l’analyse des investissements publics en recherche et innovation dans l’UE (en mettant l’accent sur la cohérence entre les investissements au niveau national et européen) et à l’étude des trajectoires de dépenses des États membres ;
  3. Contribuer à l’élaboration de scénarios pour l’avenir et à l’identification des grandes tendances ;
  4. Assurer le suivi des tendances et analyser les évolutions en matière de science, de technologie et d’innovation, ainsi que dans les politiques connexes aux niveaux européen et national ;
  5. Gérer des études et contribuer aux activités de communication interne et externe, telles que bulletins d’information, blogs et conférences ;
  6. Préparer des contributions analytiques pour d’autres DGs, le Cabinet, et interagir avec des parties prenantes externes (centres de recherche, think tanks, autres organisations internationales).

**Profil du titulaire (ce que nous recherchons)**

Diplôme

- Diplôme universitaire avancé en économie, statistiques, sciences, ingénierie ou technologie.

- Formation professionnelle ou expérience professionnelle d’un niveau équivalent dans le(s) domaine(s) suivant(s) : R&D et innovation, politiques de science et de technologie, économie appliquée, statistiques..

Expérience professionnelle

L’expert(e) devra avoir un profil spécifique soit en économie, soit en évaluation technologique, ainsi qu’une compréhension approfondie de l’élaboration des politiques publiques. Il/elle justifiera d’au moins deux années d’expérience en économie appliquée, en statistiques ou dans l’analyse des politiques de science et de technologie. En outre, une expérience avérée dans l’évaluation technologique, les finances publiques ou les politiques de R&I constituerait un atout important.

L’expert(e) travaillera sur divers projets de l’équipe. Le ou la candidat(e) idéal(e) devrait être :

- soit un(e) économiste spécialisé(e) en finances publiques, chargé(e) d’étudier la cohérence verticale des investissements en R&I dans l’UE (entre les niveaux national et européen) et d’analyser les trajectoires de dépenses des États membres ;

- soit un profil technique spécialisé en évaluation technologique, chargé d’étudier et de suivre les technologies émergentes.

De solides compétences quantitatives, et la capacité de les appliquer à des questions de recherche pertinentes pour l’action publique, constituent un avantage certain, tout comme la familiarité avec les thèmes clés de notre portefeuille : investissement en R&D, évaluation et suivi technologique, structure des systèmes de recherche et d’innovation dans l’UE.

Langue(s) nécessaire(s) à l'exercice des fonctions

Une excellente maîtrise de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il/elle est appelé(e) à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé(e) et rémunéré(e) par votre employeur et devrez également rester couvert(e) par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)